

économie

Les prix des matériaux s'envolent dans le secteur de la construction

À peine sortis du Covid, les professionnels du bâtiment font face à l'inflation de leurs matières premières depuis six mois. État des lieux en Indre-et-Loire et explications.

Nous ne sommes pas au sommet de la crête ! Le directeur général de la coopérative Triangle de Sublaines, Alain Hubert, n'a jamais vu cela. Les prix des matières premières de la construction n'en finissent pas de grimper ces six derniers mois. Les quelque 215 adhérents de la coopérative, tous artisans en Indre-et-Loire, Indre et Loir-et-Cher, subissent ces hausses par ricochet et qui s'expliquent par un effet ciseau : d'un côté, une consommation qui ne ralentit pas et de l'autre, des délais de validité du coût des matériaux qui se réduisent comme peau de chagrin.

Les importations russes désormais interdites

La Capeb 37 (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) rapporte cet épisode survenu le 12 janvier dernier dans notre département. Une entreprise de charpente métallique fait une demande de prix à son fournisseur de poutrelles. On lui répond que ce prix « est valable pour la journée seulement, soit 1.065 € la tonne, avec une augmentation de 20 à 80 € le soir même ». La même entreprise rencontre le client pour signer le devis le 10 mars. Elle redemande le prix réactualisé. Et là, surprise : on lui précise que les tarifs sont valables seulement jusqu'à 17 h, avec un nouveau prix à 1.395 € la tonne. Au final, l'artisan est arrivé chez son client sans pouvoir lui faire signer quoi que ce soit.

« Depuis deux ans, commente Alain Hubert, le modèle économique de l'approvisionnement s'est effondré. Les acteurs du



La coopérative Triangle de Sublaines (215 adhérents) a quasiment doublé ses stocks pour lisser et décaler les augmentations à venir en matière de bois et de matériaux de couverture.

marché américain ont ordre d'acheter quitte à faire monter les prix (+ 15 à 20 % plus cher). La Chine en fait autant. Elle nous achète du chêne en France, le rapatrie, le transforme et utilise le fret maritime pour inonder l'Europe. Un fret dont le coût a été multiplié par sept ! » La géopolitique s'en mêle désormais. La Russie est un acteur majeur de bois résineux,

de contreplaqués, de panneaux et dalles de plancher en bois. Depuis le 8 avril, ses importations sont interdites alors que la demande reste forte. L'Ukraine, de son côté, grand pourvoyeur en frises et parements pour les fabricants de parquets, a mis ses usines – et les transporteurs – à l'arrêt. Ces deux pays figurent parmi les principaux producteurs de

nickel. Le fabricant d'éviers en inox Franke a cessé ses commandes. S'ajoute la grève des chauffeurs routiers espagnols qui entraîne le blocus des importations d'ardoises. La hausse du prix des carburants provoque des surcoûts pour Triangle : « + 100 € par camion de bois de charpente en sachant que nous en affrétons 120 par an », glisse Alain Hu-

bert. Les délais des commandes de matières premières vont donc s'allonger. Couverture, parquets, menuiseries, serrureries métalliques sont concernés sans que personne ne sache quand ces inflations de prix et de délais retomberont. Ici en Touraine, comme ailleurs.

(Photo NR, Julien Pruvost)

Bruno Pille

••• Le difficile quotidien des artisans

À la fin de ce mois d'avril, Willy Berthaud, 27 ans, reprendra en gérance l'entreprise de Thierry Sennegon à Azay-le-Rideau après un passage en 2019, juste après son BTS : vingt-quatre salariés spécialisés dans la couverture (ardoises, tuiles et zinc), charpente, bardage et ossature bois. « Si tu reviens chez nous, je veux que tu reprennes ma boîte », lui avait dit le patron. Alors, Willy a franchi le pas mais il attendra un peu avant de la racheter. La conjoncture n'est pas favorable pour l'instant. « Depuis que je travaille, je n'ai connu que la crise : le Covid et maintenant la flambée

des prix des matières premières dans la construction. Qu'à cela ne tienne. Je reviens, motivé par la réputation de Sennegon et la qualité des équipes. Je n'ai plus qu'à prendre le train et continuer... », insiste le jeune artisan.

C'est lui qui aura la tâche de rembourser, dès le mois de mai prochain, la première traite du prêt garanti par l'État (PGE) et de faire face aux incessantes hausses des prix des matériaux de construction depuis les six derniers mois que subit la profession : + 7 % pour le zinc et l'ardoise, + 30 % pour les tuiles. Et de citer quelques obstacles récents que l'entreprise a dû

surmonter : cette commande de 100.000 € de matériaux validée en décembre 2021 qui prend 10 % d'augmentation un mois plus tard, en janvier dernier. « Nous avons acheté l'an dernier pour 900.000 € de matériaux. Nous devons supporter 50.000 € d'une hausse qui n'a pas été impactée dans les appels d'offres ! Pour le particulier, j'ai en tête un chantier d'une maison interrompu pendant treize mois et dont le coût a augmenté de 10 %. En interne, deux de mes salariés m'ont demandé une augmentation de salaire à cause du prix de l'absence... ». La spirale !

B. P.



Comme l'ardoise, le prix du zinc a augmenté de 7 % en six mois pour l'entreprise Sennegon d'Azay-le-Rideau.

(Photo NR, Julien Pruvost)